



fuite mystère, pb privatif / copropriété

Par **Meursault**, le **02/04/2012** à **12:31**

Bonjour à tous, chers spécialistes des questions de copropriété, j'ai besoin de vos lanternes.

Quelques précisions sur la configuration qui nous intéresse :

Moi : 4 ème étage, sous les combles, tous les points d'eaux sont reliés à une évacuation unique, enfouie dans le sol, s'échappant derrière l'un de mes murs, sous le toit, vers l'évacuation commune de la cour. Je suis le seul à utiliser cette évacuation, posée par le précédent propriétaire.

Ma voisine : 3ème étage, une fuite dans un coin de sa cuisine, à la limite de l'appartement mitoyen (qui lui ne se plaint d'aucune fuite), à l'aplomb de mon évacuation générale. Goute à goutte répété et discontinu depuis presque 2 ans, eaux a priori usées, aucun lien évident avec mon activité (bain, machine à laver..)

4 plombiers se sont déjà déplacés sans parvenir à déterminer l'origine de la fuite (ouverture de coffrage, colorant...). L'architecte de l'immeuble a fini par se prononcer pour mon évacuation (parce qu'à l'aplomb)... Peut-être, je ne conteste pas dans le principe.

Toujours est-il, que d'après le syndic, le problème est privatif, donc entièrement à ma charge et que d'après mon assurance, puisqu'il n'y a pas de fuite chez moi, pas de pris en charge, à part pour la recherche de fuite (rien pour la réparation et la remise en état).

Contrarié, j'ai fini par cassé mon mur à la masse pour en avoir le coeur net, le tuyau d'évacuation est bien au sec dans les gravas du toit... Je craque...

Question : en quoi ce problème est-il privatif puisque s'il y a écoulement, c'est à l'extérieur de mon appartement ? Que me conseiller vous de faire ? Faire constater que le tuyau est sec et par qui ? Comment refiler la problème au syndic qui ne veut pas de cette patate chaude ?

PS : Ma voisine se propose de m'attaquer si on ne résout pas ce problème rapidement...

Par **pieton78**, le **09/04/2012** à **18:31**

Votre question ne concerne pas la copropriété mais le bâtiment.

Consultez un spécialiste de recherche de fuite et après vous saurez qui doit faire quoi.